

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEFARDEAU**

Nombre de membres

Séance du 04 avril 2023

En exercice : 15

L'An deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 12

Votants : 11

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PARIS, Florence CAPITAIN, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

**Date de convocation :**  
23 mars 2023

Absents excusés : Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Clémence HARNIST,

**Date d'affichage :**  
23 mars 2023

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

**PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL - Délibération n° 2023-19**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Sous la Présidence de Madame Christine SIGONNEAU, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Pascal BARBERET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	-707 102.03 €
Recettes	834 653.55 €
Excédent de fonctionnement 2021	77 430.35 €
<b>Résultat de fonctionnement 2022</b>	<b>204 981.87 €</b>

Investissement

Déficit d'investissement 2021	- 65 586.84 €
Dépenses	- 254 014.19 €
Recettes	246 564.22 €
<b>Résultat d'investissement 2022</b>	<b>- 73 036.91 €</b>
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2022</b>	<b>- 73 036.91 €</b>

Hors de la présence et du vote de Monsieur Pascal BARBERET, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2022.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,



Pascal BARBERET